



Travaux après sortie...

Par **igor012**, le **11/09/2014** à **14:39**

Bonjour,

J'ai quitté un appartement que j'occupais depuis 22 mois le 31 Août.

Quelques jours avant de rendre les clés le propriétaire m'a demandé de mettre un coup de peinture sur les murs de la salle de bain dont la peinture s'était écaillée.

J'ai fait ce qu'il m'a demandé et le jour de la sortie il m'a dit que c'était bon. Le problème est que sur l'état des lieux de sortie il a mentionné "peinture écaillée salle de bain". Maintenant il est en train de demander des devis pour faire refaire la peinture.

Je m'inquiète un peu, peut-il faire ça après coup ?

Qu'en pensez-vous ?

Merci

Par **janus2fr**, le **11/09/2014** à **16:36**

Bonjour,

Je ne comprends pas.

Vous dites que vous avez repeint la salle de bain et vous avez laissé le bailleur indiquer "peinture écaillée salle de bain" sur l'état des lieux ?

Au final, elle était comment cette peinture ? Refaite à neuf ou écaillée ?

Par **igor012**, le **11/09/2014** à **16:41**

Bonjour,

J'ai repeint les "gros morceaux". Il reste donc des endroits où la peinture est un peu écaillée. Mais je lis à plusieurs endroits la même chose à savoir que les peintures écaillées sont à la charge du propriétaire.

<http://www.sete-de-coeur.fr/172/DEGRADATIONS-IMPUTABLES-AU-LOCATAIRE.html>

Merci

Par **janus2fr**, le **11/09/2014** à **16:49**

Non, ce n'est pas exactement cela...

La vétusté, donc l'usure naturelle, est à la charge du bailleur.

Mais les dégradations sont à la charge du locataire.

Une peinture défraichie par exemple (couleur passée) mais sans tâche et sans trous, ne peut pas être reprochée au locataire.

Ici, c'est différent, une peinture écaillée, cela peut être assimilé à une dégradation (mauvais entretien par le locataire).

Ce que je ne comprends pas, c'est que si vous avez refait la peinture, elle n'aurait pas du être écaillée...

Par **igor012**, le **11/09/2014** à **17:03**

Je n'ai pas refait entièrement la peinture mais les endroits les plus touchés ont été bouchés et peints.

Je conçois que l'on puisse assimiler une peinture écaillée à une dégradation mais dans le cas présent je ne pouvais rien faire de plus qu'aérer tous les jours.